

Winchester Europe Service V. Parbst & Søn  
3000 Helsingør

Date d'émission 17.05.2022, Révision 17.05.2022

Version 05. Remplace la version: 04

Page 1 / 13

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

**CARTRIDGES, SHOTSHELL 8 GAUGE INDUSTRIAL**

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### 1.2.1 Utilisations pertinentes

Cartouches de fusil de chasse

#### 1.2.2 Utilisations déconseillées

Aucun connu.

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Société

Winchester Europe Service V. Parbst & Søn  
41 Borsholmvej  
3000 Helsingør / DENMARK  
Téléphone + 45 49 76 54 00  
Téléfax + 45 49 76 54 20  
Site internet www.parbst.dk  
E-mail winchester@parbst.dk

#### Secteur informatif

#### Informations techniques

winchester@parbst.dk

#### Fiche de Données de Sécurité

sdb@chemiebuero.de

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

#### Organe consultatif

ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange [RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008]

Expl. 1.4: H204 Danger d'incendie ou de projection.  
Repr. 1A: H360Df Peut nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité.  
Aquatic Chronic 2: H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
Lact.: H362 Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

Le produit doit être marqué selon le règlement (CE) N°1272/2008 (CLP).

#### Pictogrammes de danger



#### Mention d'avertissement

DANGER

#### Contient:

2,4,6-trinitro-m-phénylate de plomb  
plomb massif (>=1mm)

#### Mentions de danger

H204 Danger d'incendie ou de projection.  
H360Df Peut nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité.  
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
H362 Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.

#### Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
P250 Éviter les abrasions/les chocs/les frottements/...  
P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.  
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
P370+P380 En cas d'incendie: évacuer la zone.  
P501 Éliminer le contenu/réceptif dans un centre agréé selon la réglementation locale/nationale.

Winchester Europe Service V. Parbst & Søn  
 3000 Helsingør

Date d'émission 17.05.2022, Révision 17.05.2022

Version 05. Remplace la version: 04

Page 2 / 13

### 2.3 Autres dangers

<b>Dangers pour la santé</b>	Dans le cadre d'une manipulation normale de ce produit, aucune exposition à des matériaux nocifs ne se produira.
<b>Dangers pour l'environnement</b>	Dans le cadre d'une manipulation normale de ce produit, aucune exposition à des matériaux nocifs ne se produira.
<b>Autres dangers</b>	D'autres dangers n'ont pas été constatés dans l'état actuel des connaissances.

## SECTION 3: Composition / informations sur les composants

### 3.1 Substances

Non applicable

### 3.2 Mélanges

Le produit est un mélange.

Conc. [%]	Substance
65 - 75	Fer CAS: 7439-89-6, EINECS/ELINCS: 231-096-4
65 - 75	Métal de zinc (massive) CAS: 7440-66-6, EINECS/ELINCS: 231-175-3
65 - 75	plomb massif (>=1mm) CAS: 7439-92-1, EINECS/ELINCS: 231-100-4, EU-INDEX: 082-014-00-7 GHS/CLP: Repr. 1A: H360FD - Lact.: H362
5 - < 15	Cuivre CAS: 7440-50-8, EINECS/ELINCS: 231-159-6
1 - 6	Zinc en poudre - poussières de zinc (pyrophoriques) CAS: 7440-66-6, EINECS/ELINCS: 231-175-3 GHS/CLP: Water-react. 1: H260 - Pyr. Sol. 1: H250 - Aquatic Acute 1: H400 - Aquatic Chronic 1: H410
1 - 5	Nitrate de cellulose CAS: 9004-70-0, EINECS/ELINCS: 682-719-5 GHS/CLP: Expl. 1.1: H201 - Flam. Sol. 1: H228
0,1 - 4,5	Antimoine CAS: 7440-36-0, EINECS/ELINCS: 231-146-5
1 - < 3	Fer CAS: 7439-89-6, EINECS/ELINCS: 231-096-4
0,1 - 1,1	Arsenic CAS: 7440-38-2, EINECS/ELINCS: 231-148-6, EU-INDEX: 033-001-00-X GHS/CLP: Acute Tox. 3: H301 - Acute Tox. 3: H331 - Aquatic Chronic 1: H410 - Aquatic Acute 1: H400
0,1 - 1	2,4,6-trinitro-m-phénylate de plomb CAS: 15245-44-0, EINECS/ELINCS: 239-290-0, EU-INDEX: 609-019-00-4 GHS/CLP: Unst. Expl.: H200 - Repr. 1A: H360Df - Acute Tox. 4: H302 H332 - STOT RE 2: H373 - Aquatic Acute 1: H400 - Aquatic Chronic 1: H410

**Commentaire relatif aux composants** Dans le cadre d'une manipulation normale de ce produit, aucune exposition à des matériaux nocifs ne se produira.  
 SVHC (Candidate List of Substances of Very High Concern for authorisation) ≥ 0.1%  
 CAS 15245-44-0 - 2,4,6-trinitro-m-phénylate de plomb  
 CAS 7439-92-1 - plomb massif (>=1mm)  
 Pour le texte intégral des mentions H: voir la SECTION 16.

Winchester Europe Service V. Parbst & Søn  
3000 Helsingør

Date d'émission 17.05.2022, Révision 17.05.2022

Version 05. Remplace la version: 04

Page 3 / 13

#### SECTION 4: Premiers secours

##### 4.1 Description des premiers secours

Indications générales	Les mesures s'appliquent uniquement au produit endommagé.
Après inhalation	Assurer un apport d'air frais. En cas de malaises, se rendre chez le médecin.
Après contact cutané	En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
Après contact avec les yeux	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
Après ingestion	Appeler aussitôt un médecin.

##### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun connu.

##### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes.  
Transmettre cette fiche au médecin.

#### SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

##### 5.1 Moyens d'extinction

Agent d'extinction approprié	mousse, produits extincteurs en poudre, eau pulvérisée, dioxyde de carbone
Agent d'extinction non approprié	jet d'eau

##### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risque de formation de produits de pyrolyse toxiques.  
Des cartouches éclatantes peuvent être projetées à toute volée du foyer de l'incendie.  
Oxyde d'azote (NOx).  
Oxyde métallique.

##### 5.3 Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome.  
Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.  
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

#### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

##### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Les mesures s'appliquent uniquement au produit endommagé.  
Mettre les personnes en sûreté.  
Utiliser un équipement de protection individuelle (gants de protection, masque anti-poussière approprié).

##### 6.2 Mesures de protection de l'environnement

Ne rien rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

##### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser mécaniquement.  
Eviter le dégagement de poussières.  
Le produit absorbé est à éliminer conformément à la réglementation en vigueur.

##### 6.4 Référence à d'autres sections

Voir les SECTION 8+13

Winchester Europe Service V. Parbst & Søn  
3000 Helsingør

Date d'émission 17.05.2022, Révision 17.05.2022

Version 05. Remplace la version: 04

Page 4 / 13

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées.

Manipuler avec précaution - éviter chocs et frottements.

Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation

Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Avant les pauses et avant de quitter le travail, se laver les mains.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Ne pas stocker avec des matières combustibles.

Ne pas stocker avec des agents oxydants.

Stocker conformément à la réglementation nationale

Conserver dans un endroit bien ventilé.

Tenir à l'abri des échauffements/surchauffes.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir l'information de produit.

## SECTION 8: Contrôle de l'exposition / protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

Composants possédants une valeur  
limite d'exposition (FR)

Substance
plomb métal massif (avec de l'arsenic)
CAS: 7439-92-1, EINECS/ELINCS: 231-100-4
VME: Valeurs limites de moyenne d'exposition: 0,1 mg/m <sup>3</sup>
Arsenic
CAS: 7440-38-2, EINECS/ELINCS: 231-148-6, EU-INDEX: 033-001-00-X
VME: Valeurs limites de moyenne d'exposition: 0,01 mg/m <sup>3</sup> , ACGIH

Composants possédants une valeur  
limite d'exposition (EU)

Substance / CE VALEURS LIMITES
plomb métal massif (avec de l'arsenic)
CAS: 7439-92-1, EINECS/ELINCS: 231-100-4
8 heures: 0,15 mg/m <sup>3</sup> , inhalable aerosol

Winchester Europe Service V. Parbst & Søn  
3000 Helsingør

Date d'émission 17.05.2022, Révision 17.05.2022

Version 05. Remplace la version: 04

Page 5 / 13

## 8.2 Contrôles de l'exposition

<b>Indications complémentaires sur la configuration des installations techniques</b>	Assurer une ventilation du poste de travail adéquate.
<b>Protection des yeux</b>	Lunettes assurant une protection complète des yeux. (EN 166:2001)
<b>Protection des mains</b>	Gants en cuir. Les indications sont données à titre de recommandations. Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser au fournisseur de gants.
<b>Protection corporelle</b>	Non indispensable sous des conditions normales.
<b>Divers</b>	Non applicable
<b>Protection respiratoire</b>	Non indispensable sous des conditions normales.
<b>Risques thermiques</b>	Pas d'information disponible.
<b>Limitation et surveillance de l'exposition de l'environnement</b>	Se conformer aux réglementations environnementales applicables limitant les rejets dans l'air, l'eau et le sol.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>État physique</b>	Cylindre en plastique avec la tête en laiton
<b>Couleur</b>	variable
<b>Odeur</b>	inodore
<b>Seuil olfactif</b>	Non applicable
<b>Valeur du pH</b>	Non applicable
<b>Valeur du pH [1%]</b>	Non applicable
<b>Point d'ébullition [°C]</b>	Non applicable
<b>Point d' éclair [°C]</b>	Non applicable
<b>Inflammabilité (solide, gaz) [°C]</b>	Non applicable
<b>Limite inférieure d'explosion</b>	Non applicable
<b>Limite supérieure d'explosion</b>	Non applicable
<b>Propriétés comburantes</b>	Non
<b>Pression de vapeur/pression de gaz [kPa]</b>	Non applicable
<b>Densité [g/cm<sup>3</sup>]</b>	Non déterminé
<b>Densité relative</b>	Non déterminé
<b>Densité de versement [kg/m<sup>3</sup>]</b>	Non applicable
<b>Solubilité dans l'eau</b>	insoluble
<b>Solubilité autres solvants</b>	Pas d'information disponible.
<b>Coefficient de partage [n-octanol/l'eau]</b>	Non applicable
<b>Viscosité cinématique</b>	Non applicable
<b>Densité de vapeur relative</b>	Non applicable
<b>Vitesse d'évaporation</b>	Non applicable
<b>Point de fusion [°C]</b>	Non déterminé
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Non applicable
<b>Temp. de décomposition [°C]</b>	Non applicable
<b>Caractéristiques des particules</b>	Pas d'information disponible.

### 9.2 Autres informations

Aucun

Winchester Europe Service V. Parbst & Søn  
3000 Helsingør

Date d'émission 17.05.2022, Révision 17.05.2022

Version 05. Remplace la version: 04

Page 6 / 13

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Aucun risque connu lors d'une utilisation conforme aux fins.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions environnementales normales (température ambiante).

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réagit au contact des acides, des bases et des agents d'oxydation.

### 10.4 Conditions à éviter

Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation

Éviter le choc et le frottement.

Fort échauffement.

Dommages physiques aux conteneurs ; cartouches peuvent exploser si l'affaire est percé.

### 10.5 Matières incompatibles

Voir la SECTION 10.3.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Es can d'incendie: voir paragraphe 5.

Vapeurs/gaz toxiques.

Composés métalliques toxiques.

Winchester Europe Service V. Parbst & Søn  
3000 Helsingør

Date d'émission 17.05.2022, Révision 17.05.2022

Version 05. Remplace la version: 04

Page 7 / 13

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Toxicité orale aiguë

Produit
ATE-mix, oral, En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Substance
Antimoine, CAS: 7440-36-0
LD50, oral, rat, 7000 mg/kg bw (GESTIS)
Arsenic, CAS: 7440-38-2
LD50, oral, Souris, 144 mg/kg
Cuivre, CAS: 7440-50-8
LD50, oral, Souris, 0,7 mg/kg (IUCLID)
Fer, CAS: 7439-89-6
LD50, oral, rat, > 5000 mg/kg
Zinc en poudre - poussières de zinc (pyrophoriques), CAS: 7440-66-6
LD50, oral, rat, > 2000 mg/kg, OECD 401
plomb massif (>=1mm), CAS: 7439-92-1
LD50, oral, rat, > 2000 mg/kg
Nitrate de cellulose, CAS: 9004-70-0
LD50, oral, rat, 5000 mg/kg bw (GESTIS)

#### Toxicité dermale aiguë

Produit
ATE-mix, dermique, En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Substance
Arsenic, CAS: 7440-38-2
LD50, dermique, rat, > 2400 mg/kg
plomb massif (>=1mm), CAS: 7439-92-1
LD50, dermique, rat, > 2000 mg/kg

#### Toxicité aiguë par inhalation

Produit
ATE-mix, inhalatoire, En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Substance
Fer, CAS: 7439-89-6
LC50, inhalatoire, rat, 5,05 mg/L/4h
Zinc en poudre - poussières de zinc (pyrophoriques), CAS: 7440-66-6
LC50, inhalatoire, rat, > 5,41 mg/L (4h)
plomb massif (>=1mm), CAS: 7439-92-1
LC50, inhalatoire, rat, > 5 mg/L (4h)

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance
Fer, CAS: 7439-89-6

Winchester Europe Service V. Parbst & Søn  
3000 Helsingør

Date d'émission 17.05.2022, Révision 17.05.2022

Version 05. Remplace la version: 04

Page 8 / 13

non irritant
plomb massif ( $\geq 1$ mm), CAS: 7439-92-1
œil, non irritant

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance
Fer, CAS: 7439-89-6
non irritant
plomb massif ( $\geq 1$ mm), CAS: 7439-92-1
dermique, non irritant

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée** En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance
Fer, CAS: 7439-89-6
non sensibilisant
plomb massif ( $\geq 1$ mm), CAS: 7439-92-1
dermique, non sensibilisant

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique** En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée** En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Mutagénèse** En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance
Fer, CAS: 7439-89-6
in vivo, négatif
in vitro, négatif

**Toxicité sur la reproduction** Peut nuire au fœtus.  
Susceptible de nuire à la fertilité.  
Méthode de calcul

Substance
plomb massif ( $\geq 1$ mm), CAS: 7439-92-1
un effet néfaste observé

**Cancérogénèse** En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration** En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Remarques générales**

Il n'existe pas de données toxicologiques concernant l'ensemble du produit.

## 11.2 Informations sur les autres dangers

**Propriétés perturbant le système endocrinien** Ne contient pas de substances aux propriétés perturbant le système endocrinien.

**Autres informations** Aucun



Winchester Europe Service V. Parbst & Søn  
3000 Helsingør

Date d'émission 17.05.2022, Révision 17.05.2022

Version 05. Remplace la version: 04

Page 9 / 13

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

Substance
Arsenic, CAS: 7440-38-2
LC50, (48h), Daphnia magna, 1,5 mg/L
LC50, (96h), Pimephales promelas, 12,6 mg/L
Cuivre, CAS: 7440-50-8
LC50, (48h), Gambusia affinis, 0,18 mg/L (IUCLID)
Zinc en poudre - poussières de zinc (pyrophoriques), CAS: 7440-66-6
LC50, (96h), poisson, 2,01 mg/L (GESTIS)
EC50, (72h), Algae, 0,713 mg/L (GESTIS)
EC50, (48h), Crustacea, 1,33 mg/L (GESTIS)

### 12.2 Persistance et dégradabilité

<b>Comportement dans les compartiments de l'environnement</b>	Non déterminé
<b>Comportement dans les stations d'épuration</b>	Non déterminé
<b>Biodégradabilité</b>	Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux substances inorganiques.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'information disponible.

### 12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'information disponible.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Inclassables de PBT ou de VPVB sur base de toutes les informations disponibles.

### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Ne contient pas de substances aux propriétés perturbant le système endocrinien.

### 12.7 Autres effets néfastes

Données écologiques de produit complet ne sont pas disponibles.  
Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement et dans les canalisations d'égout.

Winchester Europe Service V. Parbst & Søn  
3000 Helsingør

Date d'émission 17.05.2022, Révision 17.05.2022

Version 05. Remplace la version: 04

Page 10 / 13

### SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Les résidus de produits sont à éliminer dans le respect de la directive en matière de déchets 2008/98/CE ainsi que selon les réglementations nationales et régionales. Un code de nomenclature selon le Catalogue européen des déchets (CED) ne peut pas être déterminé pour ce produit, car une classification n'est permise qu'après l'indication des fins d'utilisation par le consommateur.

##### Produit

Éliminer comme déchet dangereux.  
Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.

Catalogue européen des déchets (recommandé) 160401\* déchets de munitions

##### Emballage non nettoyé

Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.

Catalogue européen des déchets (recommandé) 150101

### SECTION 14: Informations relatives au transport

#### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

Transport routier vers ADR/RID 0012

Transport fluvial (ADN) 0012

Transport maritime selon IMDG 0012

Transport aérien selon IATA 0012

#### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Transport routier vers ADR/RID CARTOUCHES À PROJECTILE INERTE POUR ARMES

- Code de classification 1.4S

- Etiquettes de danger



- ADR LQ 01

- ADR 1.1.3.6 (8.6) Catégorie de transport (Code de restriction en tunnels) 4 (E)

Transport fluvial (ADN) CARTOUCHES À PROJECTILE INERTE POUR ARMES

- Code de classification 1.4S

- Etiquettes de danger



Transport maritime selon IMDG Cartridges for Weapons, inert Projectile

- EMS F-B, S-X

- Etiquettes de danger



- IMDG LQ 0kg

Transport aérien selon IATA Cartridges for Weapons, inert Projectile

- Etiquettes de danger



Winchester Europe Service V. Parbst & Søn  
3000 Helsingør

Date d'émission 17.05.2022, Révision 17.05.2022

Version 05. Remplace la version: 04

Page 11 / 13

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Transport routier vers ADR/RID	1
Transport fluvial (ADN)	1
Transport maritime selon IMDG	1.4 S
Transport aérien selon IATA	1.4 S

#### 14.4 Groupe d'emballage

Transport routier vers ADR/RID	Non applicable
Transport fluvial (ADN)	Non applicable
Transport maritime selon IMDG	Non applicable
Transport aérien selon IATA	Non applicable

#### 14.5 Dangers pour l'environnement

Transport routier vers ADR/RID	oui
Transport fluvial (ADN)	oui
Transport maritime selon IMDG	MARINE POLLUTANT
Transport aérien selon IATA	oui

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Indication correspondante aux sections 6 à 8.

#### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Pas d'information disponible.

### SECTION 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

<b>PRESCRIPTIONS DE CEE</b>	2008/98/CE (2000/532/CE); 2010/75/UE; 2004/42/CE; (CE) 648/2004; (CE) 1907/2006 (REACH); (UE) 1272/2008; 75/324/CEE ((CE) 2016/2037); (UE) 2020/878; (UE) 2016/131; (UE) 517/2014
<b>RÈGLEMENTS DE TRANSPORT</b>	ADR (2021); IMDG-Code (2021, 40. Amdt.); IATA-DGR (2022)
<b>RÉGLEMENTATIONS NATIONALES (FR):</b>	Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France 2016.
- Observer les restrictions d'emploi	Observer les restrictions d'emploi qui s'appliquent aux jeunes. Observer les restrictions d'emploi qui s'appliquent aux femmes enceintes ou qui allaitent.
- VOC (2010/75/CE)	0%

#### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Non applicable

Winchester Europe Service V. Parbst & Søn  
3000 Helsingør

Date d'émission 17.05.2022, Révision 17.05.2022

Version 05. Remplace la version: 04

Page 12 / 13

## SECTION 16: Autres informations

### 16.1 Mentions de danger (SECTION 3)

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.  
H302+H332 Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.  
H360Df Peut nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité.  
H200 Explosif instable.  
H331 Toxique par inhalation.  
H301 Toxique en cas d'ingestion.  
H228 Matière solide inflammable.  
H201 Explosif; danger d'explosion en masse.  
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.  
H250 S'enflamme spontanément au contact de l'air.  
H260 Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables qui peuvent s'enflammer spontanément.

H362 Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.  
H360FD Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.

### 16.2 Abréviations et acronymes:

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route  
RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses  
ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure  
ATE = acute toxicity estimate  
CAS = Chemical Abstracts Service  
CLP = Classification, Labelling and Packaging  
DMEL = Derived Minimum Effect Level  
DNEL = Derived No Effect Level  
EC50 = Median effective concentration  
ECB = European Chemicals Bureau  
EEC = European Economic Community  
EINECS = European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
EL50 = Median effective loading  
ELINCS = European List of Notified Chemical Substances  
EmS = Emergency Schedules  
GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals  
IATA = International Air Transport Association  
IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships carrying Dangerous Chemicals in Bulk  
IC50 = Inhibition concentration, 50%  
IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods  
IUCLID = International Uniform Chemical Information Database  
IVIS = In vitro irritation score  
LC50 = Lethal concentration, 50%  
LD50 = Median lethal dose  
LC0 = lethal concentration, 0%  
LOAEL = lowest-observed-adverse-effect level  
LL50 = Median lethal loading  
LQ = Limited Quantities  
MARPOL = International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships  
NOAEL = No Observed Adverse Effect Level  
NOEC = No Observed Effect Concentration  
PBT = Persistent, Bioaccumulative and Toxic substance  
PNEC = Predicted No-Effect Concentration  
REACH = Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals  
STP = Sewage Treatment Plant  
TLV@/TWA = Threshold limit value – time-weighted average  
TLV@STEL = Threshold limit value – short-time exposure limit  
VOC = Volatile Organic Compounds  
vPvB = very Persistent and very Bioaccumulative

Winchester Europe Service V. Parbst & Søn  
3000 Helsingør

Date d'émission 17.05.2022, Révision 17.05.2022

Version 05. Remplace la version: 04

Page 13 / 13

### 16.3 Autres informations

#### Méthode de classification

Expl. 1.4: H204 Danger d'incendie ou de projection. (D'après les données d'essais)  
Repr. 1A: H360Df Peut nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité. (Méthode de calcul)  
Aquatic Chronic 2: H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. (Méthode de calcul)  
Lact.: H362 Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel. (Méthode de calcul)

#### Positions modifiées

SECTION 4 ajouté: En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.  
SECTION 4 ajouté: En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon.  
SECTION 4 ajouté: En cas de malaises, se rendre chez le médecin.  
SECTION 4 ajouté: Assurer un apport d'air frais.  
SECTION 11 ajouté: Ne contient pas de substances aux propriétés perturbant le système endocrinien.  
SECTION 12 ajouté: Ne contient pas de substances aux propriétés perturbant le système endocrinien.



Copyright: Chemiebüro®

